

**Séance extraordinaire
17 décembre 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue le dix-septième jour de décembre deux mille douze, sous la présidence de Monsieur Yves Beaulieu, Maire. La session débute à 19 h 30.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Yves Beaulieu, maire
Madame Sylvie Perreault, conseillère
Madame Sylvie Roberge, conseillère
Monsieur Serge Perreault, conseiller
Monsieur Sylvain Grégoire, conseiller
Monsieur Daniel Gravel, conseiller
Monsieur Richard Croteau, conseiller

Est également présent :

Monsieur Claude Gagné, secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

- 01- **Adoption du bilan 2011-2012 du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale et des plans d'actions MADA 2012/2013, 2013/2014 et 2014/2015**
- 02- **Désignation d'un représentant du conseil municipal au comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale**
- 03- **Approbation d'un projet, dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM – MADA et confirmation de l'engagement de contribuer financièrement à ce projet**
- 04- **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**
- 05- **Demande de certificat d'autorisation au MDDEFP pour le prolongement de la rue des Jonquilles et présence d'une sablière désaffectée sur le lot P89 du cadastre de Sainte-Mélanie**
- 06- **Levée de l'assemblée**

2012-12-240

- 01- **Adoption du bilan 2011-2012 du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale et des plans d'action MADA 2012/2013, 2013/2014 et 2014/2015**

CONSIDÉRANT

le bilan 2011-2012 du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale de Sainte-Mélanie;

CONSIDÉRANT

les plans d'action MADA pour les périodes 2012/2013, 2013/2014 et 2014-2015;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Daniel Gravel
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE PRENDRE ACTE ET APPROUVER le bilan 2011 – 2012 du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale de Sainte-Mélanie;

DE PRENDRE ACTE ET APPROUVER les plans d'action MADA 2012/2013, 2013/2014 et 2014/2015.

Adoptée

2012-12-241

- 02- **Désignation d'un représentant du conseil municipal au comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale**

CONSIDÉRANT

le plan de développement 2010 – 2015 de la Municipalité de Sainte-Mélanie et plus particulièrement l'objectif 5 de ce plan visant à permettre aux aînés de vieillir en demeurant dans sa communauté;

CONSIDÉRANT

que Messieurs les conseillers Daniel Gravel et Serge Perreault et ont participé à la plupart des réunions du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale de Sainte-Mélanie depuis sa formation et qu'il y a lieu d'officialiser leur statut de représentant désigné du conseil municipal de Sainte-Mélanie;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DÉSIGNER Monsieur Daniel Gravel conseiller municipal, représentant du conseil municipal au sein du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale de Sainte-Mélanie;

DE DÉSIGNER Monsieur Serge Perreault, conseiller municipal, représentant-substitut du conseil municipal au sein du comité Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale de Sainte-Mélanie.

Adoptée

2012-12-242

03- **Approbation d'un projet, dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PIQM – MADA et confirmation de l'engagement de contribuer financièrement à ce projet**

CONSIDÉRANT

le plan de développement 2010 – 2015 de la Municipalité de Sainte-Mélanie et plus particulièrement l'objectif 5 de ce plan visant à permettre aux aînés de vieillir en demeurant dans leur communauté;

CONSIDÉRANT

le projet de doter les accès publics du Centre communautaire/administratif, de la bibliothèque et du Centre des loisirs, d'ouvre-portes automatisés permettant aux personnes aînées d'accéder facilement et sécuritairement à ces lieux publics;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Monsieur Richard Croteau
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'APPROUVER le projet d'installation d'ouvre-portes automatisés et travaux connexes aux accès publics du Centre communautaire/administratif, de la bibliothèque et du Centre des loisirs;

DE CONFIRMER l'engagement du conseil municipal à payer la part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

D'AUTORISER ET MANDATER Monsieur Yves Beaulieu, Maire et/ou Monsieur Claude Gagné, directeur général, à agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2012-12-243

04 **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

CONSIDÉRANT

que le ministère des Transports a prévu une aide financière de soixante mille deux cent quarante-huit dollars (60 248 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situées sur ces routes;

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Brabant, vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B dûment complétée;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'APPROUVER les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins mentionnés à la présente résolution pour un montant subventionné de soixante mille deux cent quarante-huit dollars (60 248 \$), conformément aux exigences du ministère des Transports;

DE CERTIFIER que les travaux mentionnés ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été dûment constitué;

DE MANDATER monsieur Pierre Brabant, vérificateur externe, pour la préparation des documents de reddition de compte dans le cadre de cette aide financière;

DE MANDATER Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2012-12-244

05- Demande de certificat d'autorisation au MDDEFP pour le prolongement de la rue des Jonquilles et présence d'une sablière désaffectée sur le lot P89 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie

CONSIDÉRANT le projet de prolongement de la rue des Jonquilles dont les travaux et le financement ont été décrétés par le règlement numéro 544-2012;

CONSIDÉRANT qu'un certificat d'autorisation du MDDEFP est requis pour réaliser ces travaux;

CONSIDÉRANT que le MDDEFP demande à la Municipalité de Sainte-Mélanie divers engagements quant à la présence d'une sablière située sur le lot P89 et à proximité du prolongement de la rue des Jonquilles;

CONSIDÉRANT que le MDDEFP a, par le passé, délivré plusieurs certificats d'autorisation pour des prolongements d'infrastructures situés à des distances équivalentes à la sablière située sur le lot P89;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Serge Perreault Et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE CONFIRMER au MDDEFP que la Municipalité de Sainte-Mélanie est consciente que le prolongement de la rue des Jonquilles ne respecte pas le rayon de zone tampon recommandé au Règlement sur les carrières et sablières;

DE CONFIRMER au MDDEFP que la Municipalité de Sainte-Mélanie accepte néanmoins que le prolongement de la rue des Jonquilles soit réalisé tel que soumis;

DE CONFIRMER au MDDEFP l'engagement de la Municipalité de Sainte-Mélanie à prendre en charge et à gérer toutes les plaintes de nuisances provenant des citoyens et tous les conflits entre les citoyens et les exploitants dus aux bruits, aux odeurs, aux émissions atmosphériques et aux ondes sismiques causés par les activités liées à la sablière désaffectée sur le lot P89 du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie;

DE MANDATER Monsieur Claude Gagné, directeur général, afin d'agir pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Mélanie aux fins de la présente.

Adoptée

2012-12-245

06- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Sylvie Roberge
Et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 40.

Adoptée

Yves Beaulieu
Maire

Claude Gagné
Directeur général
Secrétaire-trésorier